PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Au service des peuples et des nations

Série : Document de Travail

Déterminants des transferts financiers des migrants du Burkina Faso:

Choix publics et décisions privées

Isiyaka SABO
Economiste Principal PNUD

Hervé Kouraogo
Economiste National PNUD

Numéro : 04/2013

INTRODUCTION

La dernière décennie marque un regain d'intérêt pour les questions migratoires du fait non seulement de sa sensibilité politique mais aussi et surtout de son potentiel de développement jusque là insuffisamment exploité. Les travailleurs quittent les régions à faible productivité du travail vers celles à forte productivité. La migration des travailleurs se stabilise lorsque les productivités du travail dans les deux régions sont identiques. Cette vision de la migration du travail s'envisage dans un contexte de libre circulation des personnes et des biens; de la capacité du travailleur émigré à trouver un emploi dans la région d'arrivée.

Le PNUD dans son rapport mondial sur le développement humain 2009, estime à 214 millions le nombre de migrants internationaux. Ces migrants, dans leur majorité, partent dan les pays dont l'Indicateur de développement humain est plus élevé que dans leur pays d'origine.

En contrepartie des flux migratoires, des transferts financiers sans contrepartie sont observés. Ils sont désormais considérés comme une source alternative de financement du développement. C'est pourquoi les recherches se focalisent sur les voies et moyens de mieux les mobiliser et les utiliser dans une perspective de réduction de la pauvreté.

La Banque mondiale, dans « Global Economic prospect 2006 », indique que les transferts officiels de l'épargne des migrants en direction de leur pays d'origine sont estimés en 2005 à près de 167 milliards de dollars US, soit une augmentation de 73% par rapport à 2001. Lorsque les transferts passant par des canaux non officiels sont ajoutés, la somme de 250 milliards de dollars US est atteinte, soit un accroissement de près de 50%.

En 2009, le PNUD (2006) établit à 293 milliards les sommes rapatriées par les migrants dans les pays en développement. Plus récemment, le FMI (2013) estime les transferts officiels de fonds des migrants à 401 milliards de dollars pour 2012. Dans son rapport 2012, la CNUCED indique que les transferts financiers officiels des migrants au profit des Pays les moins avancé (PMA) ont augmenté en moyenne de 6, 9% de 1990 à 2000 et de 15,9% pour la décennie suivante. Son niveau est passé de 3,5 milliards de dollars en 1990 à 6,3 milliards en 2000 pour se situer à 27 milliards en 2011, soit 1,8 fois le montant des investissements directs étrangers dans les PMA.

Dans certains pays en développement, les transferts concurrencent ou dépassent les apports officiels d'Aide publique au développement (APD). En 2000, les transferts sont estimés au double de l'APD.

A la différence de l'APD qui passe par des canaux officiels pour être transformée en produits de développement avec toutes les fuites réelles (corruption, paiement de salaires des travailleurs des projets et programmes notamment), les transferts financiers des migrants arrivent directement aux bénéficières par des voies officielles et non officielles. Ils allègent les contraintes financières des bénéficiaires, renforcent donc leurs capacités à sortir de la pauvreté et de la faim, améliorent l'autonomie des femmes; augmentent la durabilité des enfants à l'école, notamment des filles; accroissent l'égalité des chances des filles et des garçons dans le système scolaire. Grâce aux transferts financiers, les femmes et les enfants des émigrants ont un meilleur accès aux soins de santé et à une meilleure alimentation.

Les effets positifs des transferts financiers sur le développement font d'eux une source privilégiée de financement de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Grâce aux transferts financiers, les incidences de la pauvreté sont réduites de 11 points en Ouganda, 5 points au Ghana et 6 au Bangladesh (FMI, 2005). Dans certains pays qui ont subi des chocs climatiques, on a observé un accroissement des transferts financiers. L'augmentation des transferts a permis de couvrir

environ 20% des dégats provoqués par l'Ouragan au Philipine (PNUD,2009).Ils ont atténué les effets négatifs des famines et donc servi comme stabilisateur de crise, permettant à l'Etat de poursuive ses réformes économiques et politiques, tout comme cela a pu être constaté avec l'Aide publique au développement (APD) (Guillaumont et Chauvet, 2004).

Les travaux consacrés aux motifs des transferts financiers (Stark, 1991 ; Azam et Gubert, 2005 ; Konseiga, 2005 ; Banque Mondiale, 2006) les classent en deux catégories : le migrant transfère des ressources parce qu'il est *altruiste* ou parce qu'il recherche un *intérêt personnel* (investissement de portefeuille).

D'abord le migrant opère un rapatriement d'une partie de son épargne parce qu'il est soucieux du bien-être de ceux restés au pays. Grâce aux transferts, il répond à leurs besoins durant les périodes de crises (da Cruz et al, 2004 ; Azam et Gubert, 2005). Chami et al (2005) utilisant des données transversales trouvent un impact négatif et significatif du Produit intérieur brut (PIB) sur les transferts, démontrant ainsi leur caractère compensatoire. Le Fonds monétaire international (2005) constate la tendance contra cyclique des transferts des migrants qui augmentent en période de crise économique et inversement.

Ensuite le migrant transfère une partie de son épargne dans son pays d'origine pour des investissements de portefeuille. La diversification du portefeuille d'actifs est une décision familiale de gestion du risque (Lambert, 1994 ; Poirine, 1997). Il s'agit de la recherche, par la famille du migrant, de sources alternatives de revenus non directement liées à son secteur d'origine, généralement agricole, pour couvrir ou atténuer les chocs aussi bien naturels qu'économiques (Lucas et Stark, 1985). Grâce aux transferts financiers, les bénéficiaires peuvent investir dans les intrants agricoles (engrais) ou autres innovations. Le migrant peut aussi acquérir des actifs financiers, acheter ou construire des résidences. Il utilise son épargne pour promouvoir l'éducation des enfants (Lucas, 2005). Par le transfert, le migrant soutient le statut social de sa famille restée au pays (Azam et Gubert, 2005) et par la même occasion, maintient son pouvoir d'influence et donc de décision, notamment dans la sphère de l'héritage. Pour Pacéré (2004), l'attachement ombilical à son terroir, à sa famille, à ses valeurs sociales et coutumières, sont les motifs de transfert financiers du migrant burkinabè.

Toutefois, l'altruisme du migrant ne peut se dissocier de la recherche d'intérêt personnel dans la mesure où il peut accorder certaines largesses pour que ceux restés au pays puissent prendre soin de ses investissements de portefeuille. C'est le caractère contractuel du motif de migration au niveau familial (Konseiga, 2005).

Comme les transferts financiers sans contrepartie des travailleurs émigrés sont un instrument efficace de lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes, il convient de déceler les leviers de politiques pouvant les attirer et les canaliser vers des créneaux porteurs de croissance économique favorable aux pauvres. Cette étude procède de cette logique. Elle propose en section 1 un modèle simple de détermination des variables de négociation et de mobilisation de ces ressources privées grâce à une action publique volontariste. En section 2, après un rappel des caractéristiques de la migration internationale des travailleurs burkinabè, le modèle est utilisé pour identifier les variables de politiques économiques du Burkina Faso et des pays d'accueil des migrants burkinabè qui influencent les transferts financiers. Ces variables de politique de développement sont les points sur lesquels pourrait s'articuler un partenariat international de coopération au développement.

SECTION 1. MODELE DE DECOMPOSITION DES DETERMINANTS DES TRANSFERTS FINANCIERS ET IMPLICATION DE POLITIQUES

Trois groupes de facteurs principaux sont identifiés comme des déterminants des transferts des migrants, (Azam et Gubert, 2005 ; da Cruz et al, 2004 ; Sadoulet, 2002). Il s'agit d'abord de la volonté de transférer, ensuite de la taille de la diaspora et enfin des conditions économiques du pays d'origine et d'accueil.

Dans le pays d'accueil, le migrant est employé dans un secteur d'activité (agricole, industriel ou des services). Il y perçoit un revenu nominal (Rn) qui est une fonction non seulement de son niveau de productivité (w) mais aussi des facteurs liés à la politique d'immigration (Z). Plus la politique d'immigration est favorable, mieux l'immigrant s'insère dans l'économie et bénéficie des opportunités d'emploi. Plus il est doté en capital humain, mieux il profite d'une rémunération substantielle qu'offre les secteurs d'activités à forte valeur ajoutée. Plus il est jeune et instruit, mieux il peut prétendre à un secteur d'activité mieux rémunéré.

(1) $Rn = g(w, Z)$.

Une partie de son revenu (Rn1) est utilisée dans le pays d'accueil et l'autre (Rn2) est transférée dans son pays d'origine.

(2) $Rn = Rn1 + Rn2$.
(2)' $Rn = (1-\alpha) Rn + \alpha Rn$. α est la part du revenu transféré.

Si $\alpha = 0$, le migrant n'effectue aucun transfert. Si $\alpha = 1$, tout son revenu est transféré. α varie donc de zéro à 1 en fonction du niveau de revenu, de la qualité des liens qu'il entretient avec son pays d'origine mais aussi de son niveau d'intégration dans le pays d'accueil. Ainsi plus la distanciation des liens se produit – acquisition de la nationalité, deuxième et troisième génération des émigrés- plus α tend vers zéro. Au Burkina Faso, le premier revenu de l'émigré chez les Dagaris est entièrement transféré à sa famille pour remplir des obligations culturelles, notamment des coutumes sacrificielles aux ancêtres. Le travailleur par objectif (Target worker), celui qui migre à la recherche de ressources financières pour atteindre son objectif de mariage, d'ouverture d'un commerce par exemples, a une forte propension à épargner (Guillaumont, 1985).

Le revenu réel du migrant ($Rr = Rn/p$) est son pouvoir d'achat de biens et services dans son pays d'accueil ($Rn1/p1$) et dans son pays d'origine ($Rn2/p2$). p1 et p2 sont les niveaux de prix. Lorsqu'il examine son pouvoir d'achat, il considère donc une combinaison (p) des prix dans son pays de résidence et dans son pays de départ.

(3) $Rr = Rn/p$ avec $p = f(p1,p2)$

Toute variation du revenu réel (ΔRr) résulte de la variation du revenu nominal (ΔRn) et des prix (Δp).

(4) $\Delta Rr = (\Delta Rn1 + \Delta Rn2) / \Delta P$

Pour Rn et p2 constants, toute variation ($\Delta p1$) conduit à un arbitrage entre les niveaux de vie du migrant et celui de sa famille restée dans son pays d'origine sur la base de la clé de répartition (α).

(i) L'immigré peut maintenir son niveau de vie [(Rn1)/(p1)] en diminuant le revenu à transférer (Rn2) d'un montant ($d1 = \Delta Rn2$) de sorte que le niveau de vie de sa famille restée au pays soit de [(Rn2-

d1)/p2. Son revenu nominal à utiliser dans le pays de résidence augmente de (*d1* = ΔRn1). Le montant d1 est celui requis pour compenser l'augmentation des prix (Δp1). Son bien-être est alors plus important que celui de ceux restés dans son pays d'origine.

(ii) Il peut atténuer la perte de son pouvoir d'achat en prélevant (–d2/p2) dans le revenu transféré. Le montant d2 est ajouté à son revenu nominal à utiliser dans le pays de résidence (ΔRn1= d2). Le montant d2 est alors inférieur à d1. Les transferts diminuent de ΔRn2 =d2. L'accroissement des prix dans son pays de résidence détériore son niveau de vie et celui de sa famille. Il est tout aussi préoccupé par son niveau de vie et celui de sa famille.

(iii) Il peut maintenir le niveau de vie (Rn2/p2) de ceux restés au pays et supporter entièrement la détérioration de son niveau de vie. Le bien-être des siens restés au pays est plus important ou il veut éviter la Honte à sa famille (Azam et Gubert opcit), ou il fait un effet de démonstration. Le bien-être de sa famille prime sur le sien.

Pour opérer un transfert de revenu, le migrant supporte des coûts (C1) et sa famille recevant les transferts en supporte également (C2). Les coûts de transferts C1= C(Rn2/p1) sont décroissants avec le niveau des sommes transférées. D'après la Banque mondiale (2005), les coûts de transferts de la Belgique à l'Afrique diminuent de 21 à 4 pourcent lorsque la somme transférée passe de 40 à 900 Euros . Dans certains pays, les Gouvernements taxent les transferts financiers (T). Le bénéficiaire des transferts supporte aussi des coûts (SF) pour accéder au système financier, y compris d'énormes coûts de transaction : C2 =C2(T, SF).

(*5*) Rr = Rn1/p1 – *(C1/p1)* + Rn2/p2 – *(C2/p2*).

La relation (5) montre la ponction de niveau de vie que les politiques de coûts du système financier peuvent exercer sur la qualité de vie du migrant *(C1/p1)* et de sa famille restée au pays *(C2/p2).* L'impact de la réduction des coûts de transferts sur les montants transférés a fait l'objet de plusieurs travaux (Banque mondiale, 2005 ; Freud and Spatafora, 2005). Les émigrés de Tonga en Nouvel Zélande accroîtraient leurs transferts de 22% si les coûts diminuaient de 1%. En Belgique, les Sénégalais qui paient 20% de commission transféreraient plus si les coûts sont réduits de moitié (Banque mondiale, 2005).

Il est établi que lorsque les transferts sont opérés par des canaux officiels – Banques ou opérateurs de transferts de monnaie comme Western Union, MoneyGram et Vigo - le migrant supporte des frais qui sont financés soit en diminuant le montant transféré soit en diminuant son revenu disponible dans le pays d'accueil. La diminution des coûts de transferts est donc favorable aussi bien au migrant qu'aux bénéficiaires des transferts.

Le niveau des prix du point de vue du pays d'origine dépend du taux de change (e) de sorte que p1=p*e. Avec p* le niveau des prix du pays de résidence.

(6) Rr - [(Rn1 – C1)/ p*e] = (Rn2 – C2)/p2]

En tenant compte de la relation (2)' et de p1= p*e

(7) p*e Rr -[(1-α) Rn – C1)] = (α Rn – C2) p*e/p2

La partie gauche de la relation (7) indique que les transferts réels sont importants si α est proche de 1 et si les coûts d'envoi des transferts baissent ; ils sont importants si le niveau des prix augmente (p1= p*e) dans le pays de résidence. Une augmentation du taux de change nominal (e) est favorable aux transferts financiers. A niveau de transfert nominal inchangé, une appréciation de la monnaie du

pays d'accueil relativement à celle du pays d'origine se traduit par un accroissement en monnaie local des transferts reçus. Cependant, lorsque l'immigré a le souci de transférer un niveau de pouvoir d'achat constant, la somme transférée en devise diminuera. La partie droite prévoit une augmentation des transferts si le niveau des prix (p2) du pays d'origine diminue et si les coûts pour accéder aux transferts baissent.

(α) est la base du processus de décomposition. Lorsque les liens –sociaux et culturels- entre le migrant et sa famille dans son pays d'origine sont forts, sa propension à transférer le sera et les arbitrages face à une variation des prix seront en faveur de la famille restée au pays. Ainsi peut-on s'attendre d'une part, à ce que les politiques d'intégration du migrant dans le pays d'accueil qui favorisent notamment le regroupement familial et l'assimilation, diminuent à moyen et long terme les transferts financiers. D'autre part, l'accroissement des prix dans le pays de résidence diminue les transferts si ces liens sont distendus. Il en découle que les politiques d'investissement sur le migrant visant à maintenir ses liens avec son pays d'origine favoriseront donc les transferts. Par ailleurs, l'existence d'associations de ressortissants des régions d'émigration d'un même pays (Hometown association) suscite une concurrence entre elles sur la base du niveau des transferts financiers et la qualité des investissements réalisés.

Le revenu perçu (Rn) est une fonction de l'activité du migrant. Plus sa dotation en capital humain (kh) est élevée, mieux il s'insère dans des branches à forte valeur ajoutée (W) pour peu que les politiques d'immigration (Z) le favorisent. Ainsi dispose-il de plus de revenu pour effectuer un transfert financier.

En considérant la relation (2)' et en identifiant les transferts réels rtr =(α Rn/p2) dans la relation 7:

(7)' $rtr = Rr - [(1-\alpha) Rn - C1)/ p*e] + C2/p2$

La relation (7)' indique que les transferts financiers réels (rtr) dépendent de variables économiques (Rn, C1, C2, p*e/p2) et de variables sociales, culturelles et politiques influençant la part (α) du revenu transféré.

SECTION 2. ESTIMATION ECONOMETRIQUE DES DETERMINANTS DES TRANSFERTS FINANCIERS DES EMIGRES BURKINABE

2.1 Poids des transferts financiers dans l'économie burkinabè

Rapportant les données du conseil permanent des Burkinabé de l'étranger de 1996, Pacéré (2004) indique que 5,2 millions de burkinabe vivent à l'etranger, dont 57 % en Cote d''Ivoire et 28% au Ghana.

Les transferts financiers officiels des migrants ont représenté 53% de l'Aide publique au développement (APD) en 1975, 70% en 1980 ; à partir de 1990, leur poids relatif diminue drastiquement, passant de 42% à 37% en 2000 et 7% en 2005. Ces revenus privés ont été plus importants que les investissements directs étrangers (IDE) sur la période 1975-2007.

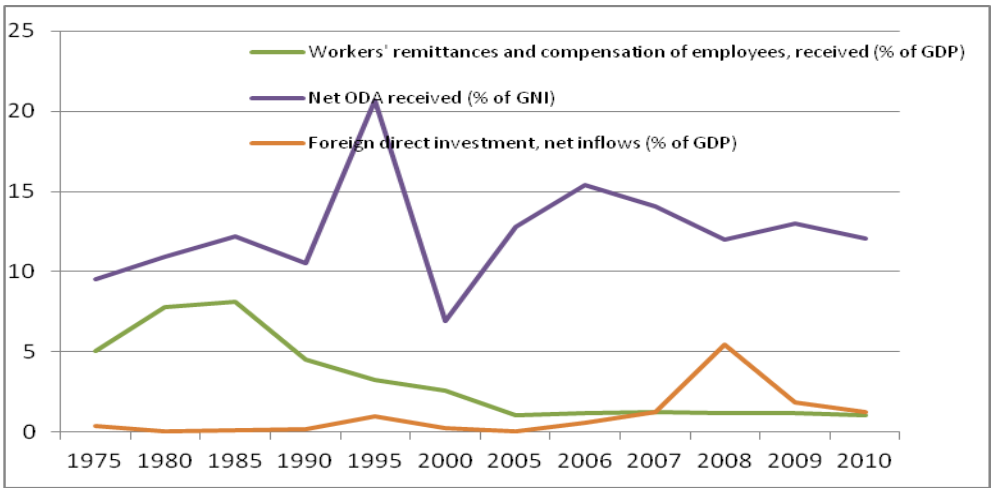

Pour Pacéré (2004), les Burkinabè qui émigrent gardent rarement pour eux le montant intégral de leur revenu. Les revenus issus de la migration sont rapatriés dans le village, pour la famille dont le migrant fait partie intégrante. L'absence de rapatriement de fonds est synonyme d'échec du migrant et donc signe de honte pour lui et sa famille restée au village. Cette attitude corrobore les résultats des travaux de Azam et Gubert (op cit) sur l'émigration dans la région de Kayes au Mali.

2.2 La technique d'estimation

Les données sont tirées de la Banque mondiale (World developement indicators). Les pays d'origine des transferts financiers identifiés sont la Cote d'Ivoire, la France, l'Italie et les Etats Unis (USA).

Travaillant sur des séries temporelles et pour éviter les régressions artificielles, l'ordre d'intégration des variables a été déterminé avec les tests Amélioré de Dickey-Fuller (ADF) et de Phillips et Perron (PP). A la suite des travaux de Breuch et Wicken (1988) un modèle à correction d'erreur est appliqué en imposant à l'évolution des transferts un processus autoregressif à retard distribué d'ordre 1 (AD(1,1). Ce faisant, on estime en même temps les élasticités de court terme et de long terme des déterminants des transferts des migrants. Ceci permet de minimiser les biais lorsque la méthode en deux étapes de Engle et Granger est appliquée pour estimer les élasticités de court terme.

Le modèle à estimer (tr) est dérivé de l'analyse antérieure (section 1). Le migrant tire son revenu du PIB (y) du pays d'accueil. Son pouvoir d'achat est influencé par le niveau des prix (p1) du pays d'accueil. Les bénéficiaires des transferts voient leur niveau de vie soumis à l'influence des prix (p). Les transferts financiers sont aussi influencés par le taux de change (re). Le PIB du pays d'accueil est introduit pour mesurer le caractère contracyclique ou non des transferts financiers.

tr= f (Xi, A). Avec Xi les variables de PIB, de prix et de change. A est une variable représentative d'autres déterminants des transferts comme le coût des transferts, l'influence du comportement de la diaspora et la volonté d'opérer un transfert financier.

Supposons que les transferts suivent un processus dynamique AD (1,1) autorégressif à retard distribué d'ordre 1 :

(8) $tr_t = \beta i\ xi_t + \gamma i xi_{(t-1)} + \varphi\ tr_{(t-1)} + u_t$ avec $0<\varphi<1$. Les variables sont en logarithme

Après transformation:

(9) $\Delta tr_t = \beta i\ \Delta\ xi_t - (1-\varphi)\ [tr_{(t-1)} - (\gamma i/(1-\varphi))\ xi_{(t-1)}] + u_t$. Avec la contrainte $0<1-\varphi)<1$.

Les variables précédées de Δ sont des taux de croissance. La relation (9) présente trois avantages.

1. Elle suit la méthodologie de Hendry qui va du général au spécifique et n'exclut pas l'ajout d'autres variables explicatives stationnaires.
2. Elle lie la variation (Δ) instantanée (t) des variables avec le déséquilibre observé entre elles à la période précédente (t-1). Autrement dit, toute variation de court terme de tr est due à la variation de court terme de xi corrigée ou ajustée du déséquilibre qui a existé entre les deux variables au cours de la période (t-1). C'est un modèle correction d'erreur qui est la meilleure représentation de l'évolution des variables cointégrées selon le théorème de représentation de Engle et Granger. βi est l'impact instantané de la croissance de xi sur celle de tr et (γi/(1-φ)) est l' impact de long terme de xi sur tr. L'ajustement par rapport au déséquilibre a pour ampleur (1-φ). Lorsque la contrainte 0<1-φ<1 est respectée et significative, cela signifie que la variable [$tr_{(t-1)}$– (γi/(1-φ)) $xi_{(t-1)}$] est stationnaire.
3. L'existence d'une relation de cointégration est confirmée lorsque d'une part le coefficient (– (1-φ)) est négatif et significatif et d'autre part lorsque la variable A= [tr– (γi/(1-φ)) xi)] est stationnaire en niveau.

2.3 Résultats et interprétation

Le Tableau (2) ci-après présente les résultats des estimations économétriques. Le modèle retenu a passé avec succès les tests usuels. Sous forme d'équation, les déterminants de courts et longs termes des transferts financiers se présentent comme suit:

Δ TR = 2.1Δ YB - 2.7Δ YC + 9.3Δ YF - 12.1*ΔLYI + 5.3ΔY - 0.6Δ REF - 1.3Δ REU - 2.5Δ PB + 2.1ΔPC + 4ΔPI + 4.6Δ PU - 0.77 [TR (-1) +0.4LYC (-1) – 11.4LYI (-1) +10LYF (-1) - 0.4LPB (-1) -3.9 LPI (-1) – 7.4LPU (-1) -4.3]

Avec (1-φ) = 0.77 et φ = 0. 23. ***R^2ajusté : 0.83. F-stat : 9.03***

83% de la variabilité des transferts financiers sont expliqués par les variables économiques des pays.

La relation d'équilibre de long terme déduite est donnée par l'équation suivante :

TR = - 0.4LYC + 11.4LYI - 10LYF +0.4LPB + 3.9 LPI + 7.4LPU + 4.3.

Le modèle estimé explique 83% de la variabilité de la croissance des transferts financiers. Près de la moitié (43%) de cette variabilité est déterminée par la relation de long terme existant entre les transferts financiers et les PIB du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la France et de l'Italie. Ces trois économies sont donc intégrées par le biais des transferts financiers. Le modèle estimé est stable et implique donc la stabilité des transferts financiers. Les transferts financiers réalisés à la période ***t*** tiennent compte des transferts financiers antérieurs ***(t-1)*** à hauteur de 23%.

2.3.1 Les déterminants conjoncturels ou de court terme des transferts financiers

Les taux de croissances des PIB du Burkina Faso, de la France et des Etats Unies ont un impact positif sur les transferts financiers des migrants. Les croissances économiques en France et aux Etats Unies améliorent les revenus des migrants accroissant donc leur capacité à transférer des ressources au profit de l'économie Burkinabé. Une croissance (récession) économique au Burkina attire (baisse) instantanément les transferts financiers. Les transferts financiers au bénéfice du Burkina Faso sont, contre toute attente pro cycliques.

La croissance économique de la Côte d'Ivoire et celle de l'Italie ont un impact négatif sur les transferts financiers. La croissance économique est un indicateur d'une amélioration de l'environnement des affaires. Des opportunités d'investissements productifs s'offrent alors à l'immigrant qui renonce ou diminue les transferts financiers en direction du Burkina Faso.

Les variations du cours du dollar ont des impacts instantanés sur la décision de transferts financiers des migrants. Une appréciation du dollar se traduit par une diminution des transferts. Des anticipations de gain de change sont réalisées par les immigrants burkinabè aux USA. Les taux de change de la zone euro n'ont pas d'effet sur les transferts, ceci est du à la parité fixe existant entre l'Euro et le Franc CFA.

L'inflation au Burkina Faso [- ***2.5Δ PB***] est défavorable aux transferts financiers. Les taux d'inflation en Côte d'Ivoire, aux USA et en Italie les favorisent **[+4 (Δpi +Δpu)].** L'inflation en France n'est pas un déterminant significatif de la variation des transferts financiers.

Tableau 1 : Résultats économétriques

Method: Least Squares	Included observations: 30 after adjustments		
Variable	**Coefficient**	**t-Statistic**	**Prob.**
Taux de croissance du PIB à prix constant (2000) du Burkina Faso (Δyb)	2.185347	2.945131	0.0133
Taux de croissance du PIB à prix constant (2000) de la côte d'Ivoire ((Δyc)	-2.799300	-3.051877	0.0110
Taux de croissance du PIB à prix constant (2000) de la France (Δyf)	9.369189	2.779784	0.0179
Taux de croissance du PIB à prix constant (2000) de l'Italie (Δyi)	-12.08215	-3.643724	0.0039
Taux de croissance du PIB à prix constant (2000) des USA (Δyu)	5.398896	2.897768	0.0145
Variation Taux de change effectif réel de la France ΔREF	-0.687638	-1.201353	0.2548
Variation Taux de change effectif réel des USA : ΔREU	-1.326381	-3.836524	0.0028
Taux d'inflation Burkina Faso :Δ Pb	-2.562328	-4.019065	0.0020
Taux d'inflation Côte d'Ivoire :Δ Pc	2.079798	3.144367	0.0093
Taux d'inflation Italie :ΔPi	4.020681	1.498737	0.1621
Taux d'inflation USA :ΔPu	4.642942	1.309496	0.2171
Logarithme transferts financiers (retardé 1 période) : tr (-1)	-0.775406	-5.388179	0.0002
Logarithme PIB Côte d'Ivoire (retardé 1 période) : lyc (-1)	-0.316034	-0.664885	0.5198
Logarithme PIB Italie (retardé 1 période) Lyi(-1)	8.787546	2.296464	0.0423
Logarithme PIB France (retardé 1 période) Lyf (-1) :	-7.732262	-2.408557	0.0347
Logarithme Indice Prix consommation (2000) du Burkina Faso (retardé 1 période) : LPB(-1)	0.330277	0.786392	0.4482
Logarithme Indice des Prix à la consommation Italie (retardé 1 période) : LPI(-1)	3.074601	2.533593	0.0278
Logarithme Indice des Prix à la consommation LPU(-1) USA(retardé 1 période)	-5.704555	-2.432255	0.0333
Constante	3.377644	0.058379	0.9545
R-squared	**0.936674**	**Mean dependent var : 0.0109**	
Adjusted R-squared	**0.833048**	**S.D. dependent var : 0.2069**	
S.E. of regression	**0.084557**	**Akaike info criterion : -1.8394**	
Sum squared resid	**0.078649**	**Schwarz criterion : -0.9519**	
Log likelihood	**46.59118**	**F-statistic : 9.0390**	
Durbin-Watson stat	**2.872485**	**Prob(F-statistic) : 0.00039**	

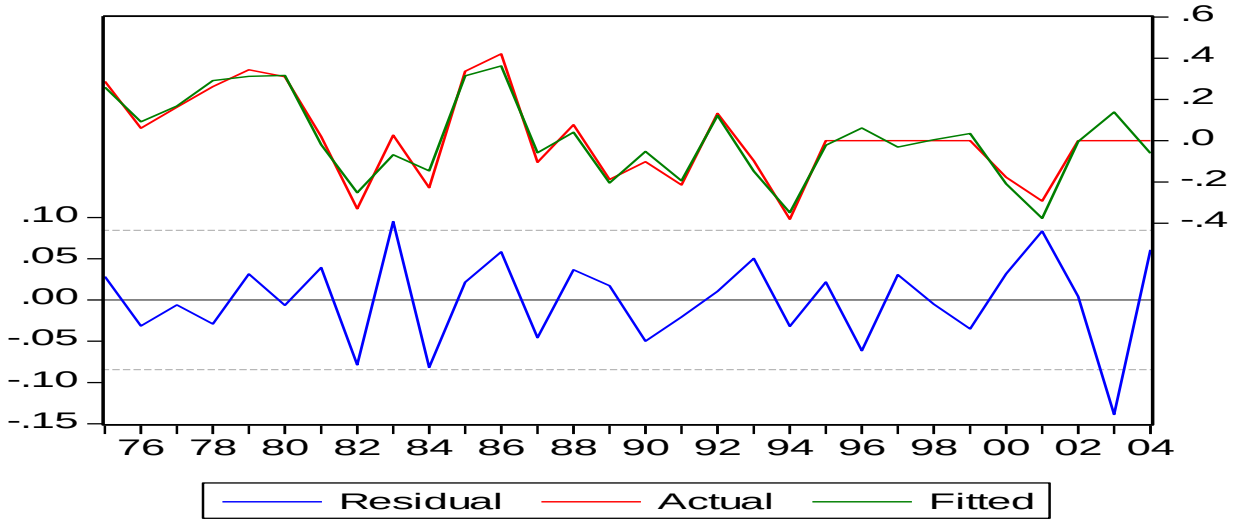

2.4.2 Les déterminants structurels ou de long terme des transferts financiers

La relation d'équilibre de long terme, tirée du modèle à correction d'erreur, se présente ainsi :

$$TR = -\ 0.4LYC + 11.4LYI - 10LYF + 0.4LPB + 3.9\ LPI + 7.4LPU + 4.3.$$

Les produits intérieurs bruts (PIB) de la Côte d'Ivoire et de la France ont des impacts négatifs sur les transferts financiers. Cela signifie que le migrant a séjourné longtemps dans ces pays et s'est peut-être assimilé, a peut-être réussi à procéder à un regroupement familial. Ses liens avec la famille restée au pays se sont au fur et à mesure distendus avec le temps. Cependant, en Italie, la situation est tout autre : malgré la durée, les transferts financiers sont tout aussi importants avec le niveau de l'activité économique. Ceci s'explique notamment par la langue qui ne favorise pas la scolarisation des enfants de l'immigré. Le PIB de des USA n'a pas d'influence significative.

Les coûts de la vie au Burkina Faso et en Italie augmentent les transferts financiers. Une augmentation durable du coût de la vie, autrement dit une diminution du bien-être des familles restées au Burkina Faso est un motif d'accroissement des transferts financiers. En Italie et aux USA, les migrants accroissent leurs transferts en direction de leur pays pour éviter une érosion monétaire. Ils privilégient le bien-être de leurs familles restées au pays au détriment du leur. Cette attitude est opposée à celle des migrants installés aux USA.

Les immigrants burkinabè en Italie sont plus altruistes que ceux résidents en France,aux USA et en Côte d'ivoire.

Conclusion et recommandations de politiques économiques

Les décisions publiques de gestion économique et politique influencent les choix privés du migrant d'opérer des transferts financiers en direction de son pays d'origine.

Un accroissement du niveau de rémunération augmente le revenu de l'émigré. Les salaires sont liés aux performances du pays. Plus l'activité économique est favorable, plus les salaires distribués sont meilleurs. Cependant, les conditions d'immigrations (Z) se doivent d'être considérées. Lorsque l'immigration est légale, le travailleur émigré est déclaré et peut bénéficier des avantages qu'offre l'économie en général. De surcroît, le travailleur émigré à une propension à l'effort plus prononcée que le natif qu'ils trouvent dans la zone d'accueil. Ceci s'explique essentiellement d'une part par l'objectif de revenu qu'il poursuit (Guillaumont, 1985) et d'autre part, par sa faible dotation en capital (Krugman, et al, 1994) relativement au natif. La conjonction de ces caractéristiques lui donne une contribution économique assez significative dans la zone d'arrivée. L'objectif de revenu recherché conduit le travailleur émigré à accroitre son taux d'activité en occupant plusieurs emplois à la fois. Lorsque l'immigration est illégale, le travailleur immigré est en général sous payé et travaille dans la clandestinité. Les politiques d'immigrations favorables ont une influence positive sur les transferts car ils augmentent leur niveau. L'obtention d'un document légal favorise les transferts financiers par des voies officielles. Le système financier de certains pays d'immigration accepte les cartes consulaires comme document officiel.

En vue de lutter contre la pauvreté, et pendant que certaines politiques parlent d'immigration choisie grâce à des critères de qualification notamment, Lant Prichett, dans son livre *Let their people come : Breaking the gridlock on Global labor mobility*, suggère l'ouverture des marchés de travail de l'occident aux travailleurs peu qualifiés des pays en développement. Ceci par le truchement de permis de travailler de courte durée. C'est l'alternative qu'il propose si les Objectifs du millénaire pour le développement ne sont pas atteints. Du reste, le rapport mondial 2009 du PNUD qui porte sur la mobilité humaine a indiqué qu'il n'existe aucune preuve d'impact négatif sur l'économie du pays d'accueil alors que les bénéfices sont dans des domaines comme la diversité sociale et les capacités d'innovation.

Nul doute que la dotation en capital humain est un facteur favorable à l'accumulation de richesse dans le pays d'accueil. La qualité de l'éducation et la formation professionnelle dans le pays d'origine sont susceptibles de permettre au migrant de s'insérer dans une branche d'activité à forte valeur ajoutée pour peu qu'il dispose d'une autorisation de travail. Dans cette optique, il est donc possible que dans les ambassades ou consulats, des formations professionnelles soient proposées aux migrants.

Une augmentation du coût de la vie (taux d'inflation) a un effet indéterminé. D'abord, il est défavorable aux transferts car il diminue le pouvoir d'achat du revenu obtenu par l'immigrant et donc sa capacité à transférer des ressources dans son pays d'origine. Ensuite, lorsque les liens familiaux sont relativement solides, l'immigré peut faire un arbitrage en défaveur de son bien-être et au profit de celui de sa famille ; s'il anticipe un accroissement durable des prix, il peut accroître le niveau de ses transferts financiers. La lutte contre l'inflation dans le pays d'acueil permet de stabiliser les transferts financiers du migrant.

Les coûts des transferts financiers sont une double ponction sur les revenus transférés, d'abord dans le pays d'immigration et ensuite dans le pays d'origine. Dans le pays d'accueil, l'immigré paie des impôts et taxes et supportent des coûts financiers du système bancaire pour transférer son épargne. Dans le pays d'accueil où le système financier est embryonnaire, les institutions financières sont concentrées dans les grandes agglomérations. Ainsi, le destinataire des

transferts en milieu rural doit-il parcourir de longues distances pour accéder aux fonds transférés. Le coût d'opportunité pour recevoir les transferts financiers de l'émigré est alors croissant avec le faible développement du système bancaire, de l'absence ou la faiblesse du réseau de communication. Pour atténuer cette double ponction, il convient d'améliorer la compétition entre les institutions financières pour réduire leurs marges bénéficiaires ; améliorer l'accès des institutions aux NTIC ; permettre aux systèmes postaux de s'ouvrir au réseau des institutions financières de transferts d'argents. Il en va de même des institutions de microfinance qui sont plus proches des populations.

Comme les coûts de transferts sont élevés, près de 20% du montant transféré (Banque Mondiale, 2005) et décroissants avec le niveau des transferts, des émigrés par le biais d'associations, effectuent des transferts groupés afin de réaliser des économies d'échelles. La baisse des coûts de transferts financiers limite les envois de fonds par des voies non officielles. Ainsi, non seulement elle baisse les risques de dissipation des ressources transférées, donne une meilleure maîtrise des politiques économiques aussi bien dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine du migrant et limite les risques de naissance de marchés parallèles de devises dans le pays d'origine.

La variabilité du taux de change de la devise du pays d'accueil est déterminante dans la décision de transfert. Les anticipations de dévaluation/dépréciation freinent les ardeurs de transferts financiers pour réaliser des gains de change. Les possibilités de dépôt dans des comptes en devises permettent à l'émigré de conserver cette possibilité de plus value de change tout en assurant un transfert de ressources dans l'économie du pays. Les devises stockées peuvent après la réalisation des anticipations, être transformées en monnaie locale et utiliser par le bénéficiaire. Karpowicz (2005) montre que les anticipations de dévaluation de l'Escudos capverdien des années 1997 et 1998, ont conduit à une baisse des transferts financiers sous forme de dépôt en escudos. Une des options de stabilisation des envois de fonds pourrait consister en l'autorisation d'ouverture de compte en devise dans le pays d'origine du migrant, accessible aussi bien au migrant qu'aux bénéficiaires des transferts financiers. La politique monétaire se doit d'être stabilisante dans l'économie du pays d'origine pour éviter les anticipations de dévaluation.

Le niveau de transfert financier est influencé par le niveau de revenu transféré à la période précédente et par les objectifs poursuivis. L'un et l'autre sont influencés par l'attitude de la communauté résidente dans le pays d'immigration et dans d'autres pays car une compétition inter-communauté dans les transferts peut s'observer. Des déterminants politiques sont à prendre en considération dans la mesure où les émigrés influencent le choix des dirigeants (M. Cohen, 1991) dans leur pays d'origine. C'est ainsi qu'au Cap-Vert, *A semana*[1] (2005) constate qu'à trois mois des élections législatives, les partis politiques font des yeux doux à la diaspora. L'investissement politique du migrant est un déterminant du niveau de ses transferts, lequel appelle un investissement national sur l'émigré en termes d'élargissement de sa participation politique aussi bien au niveau local que national. La capacité des émigrés à influencer le choix des dirigeants au niveau local peut influencer donc le niveau des transferts financiers.

La stabilité des prix, l'amélioration du milieu des affaires dont les droits de propriété et la protection des personnes et des biens sont des objectifs dont la réalisation est favorable à l'afflux des capitaux au titre non seulement de l'investissement direct étranger mais aussi au titre des transferts financiers des émigrés. Le niveau des déficits et son mode de financement influencent le prix des biens et services et le loyer de l'argent. Une augmentation des prix détériore le pouvoir d'achat des ressources transférées. Une amélioration des taux d'intérêts cumulée avec une stabilité des prix accroît les taux d'intérêts réels et la demande de monnaie pour motif de spéculation ou de diversification de portefeuille.

[1] Quotidien d'information du Cap-Vert

La production des biens et services que mesure le PIB est un des indicateurs privilégiés du dynamisme d'une économie et donc sa capacité à rémunérer les actifs qui lui sont fournis par l'émigré. Plus l'évolution du produit est soutenue et forte, plus les transferts financiers des migrants sont attirés par la rentabilité des investissements attendus. Les chocs externes, momentanés ou cycliques comme la sécheresse, qui affectent le secteur productif, notamment agricole, ont été à l'origine de bien de migrations.

La facilitation de l'accès aux cartes d'identités est favorable aux transferts financiers officiels du migrant. Lorsque le bénéficiaire a un document d'identité, le migrant est à même d'opérer ses transferts par voie officielle avec la certitute que les ressources transférées arriveront bien à destination. Un accès favorisés aux cartes d'identités présente plusieurs avantages. Entre autres, il aide à une meilleure maîtrise de la politique monétaire; il diminue le risque de raquête des voyageurs et donc le banditisme de grands chemins.

Des conseillers financiers peuvent être affectés dans les ambassades au services des migrants pour les orienter vers des opportunités d'investissement ou de placement dans leur pays d'origine. Les ambassades pourraient aussi organiser des systèmes de transferts d'argents groupés**.** Il s'agira de collecter les ressources à transférer et de les canaliser vers leurs destinataires. Les destinatires des ressources pourraient bénéficier de conseil de gestion de ses ressources, notamment en leur proposant des actifs financiers (comptes à vue et de dépôt, assurances maladies et éducation notamment) du système financier décentralisé.

Cette étude ouvre la voix à un renforcement de la gouvernance politique au niveau national que local pour favoriser l'afflux des transferts financier. En quittant sa région d'origine pour des raisons personnelles et la plus part des cas dans un contexte de stratégie familiale de diversification des sources et de la qualité des revenus, le migrant reste attaché à ses valeurs traditionnelles dont le symbolisme est matérialisé par sa région. Les processus participatifs de décentralisation et de développement local représentent pour lui des opportunités garantissant la sécurité de ses investissements. Ainsi convient-il de continuer les approches participatives du développement aussi bien au niveau national que local. Ces processus devront être intégrateurs, notamment embrassant toutes les communautés organisées ou non vivant à l'étranger communement appelée diaspora. La communauté internationale pourra aider le développement des capacités nationales et locales notamment dans les processus électoraux afin que le migrant puisse participer activement à la vie politique de sa région.

Bibliographie

Ambassade de France au Cap Vert: Revue de presse Journaux du 9 au 11 novembre 2005.

Adams R H and Page j (2005). Do international migration and remittances reduce poverty in developing countries? World development. Vol 33

Addo A. (1974): Patterns of migration in sub-saharan Africa.
Documents présenté à la réunion annuelle de la population, New York, 1974.

Azam J.P (1993): The Côte d'Ivoire model of endogenous growth. European Economic review 37 pp566-576

Azam J-P et F, Gubert : Migrant remittances and economic development. Working Paper. Arqad et IDE, may 2000.

Barro R J (2000): Les facteurs de la croissance économique: Une analyse transversale par pays. Economica, Paris, 2000.

Bilsborrow R E (1998): Migration, Urbanization and development: New Directions and issues. Kluwer Academic Publishers, United Stateof America, 1998.

Bouhga-Hagbe, J (2006): Altruism and workers' Remittances: evidence from selected countries in the middle and central Asia; IMF Working paper. WP/06/130

Bouhga-Hagbe, J (2004): A theory of worker's remittances with an application to Morroco; IMF Working paper 04/194/,(Washington: International Monetary Fund).

Chami R, Connell f and S Jahjah (2005): Are immigrant remittance flows a Source of Capital developement ?; IMF Staff Papers, vol 52, pp 55-81.

Chami R, Thomas F; M Cosimano and T.Gaper (2006) : Beware of Emigrant bearing gift : optimal fiscal and monetary policy in the presence of remittances. IMF Staff Papers wp06/61.

Chauvet L and P Guillaumont, (2002): Aid and growth revisited: policy, Economic vulnerability and politic instability. Prepared for the Annual bank conference on development economics

de Janvry A, Finan F, h Sadoulet E, and Vakis R (2006): Can Conditionnal Cash Transfers Serve as Safety Nets in Keeping Children at School and from Working when Exposed to Shocks?"; Journal of Development Economics, 79(2): 349-373.

Cohen M. (1991): Vent des iles : la victoire de l'opposition aux iles du Cap vert et de Sao Tomé e principe. In Année africaine 1990-1991. Bordeau, CEAN/CREPAI ; 1991

Cruz V da, Wolfgang F, Schwartzman (2004): Remittances to Comoros Volume, Trends, Impact and Implications. World Bank; Africa Region Working Paper Series No.75 October 2004

Fargues P (1981) : Les migrations en Côte d'Ivoire d'après le recensement de 1975 ; Cahier du CIRES n° 31-32

Fischer Stanley (1988) : Devaluation and inflation ; p 108-127 in Rudiger Dornbush, F Leslie C.H. Helmers ; EDI series.

FMI (2005) : Finance et développement : les transferts d'argents des émigrés.

Freud N and Spatafora (2005): Remittances: transaction costs, determinants, and informal flows; Policy Research Working Paper, no 3704, Washington, World Bank

Guillaumont P (1985): Economie du Développement, Thémis, PUF, 1985

Karpowicz Izabel: Determinants of Emigrant deposits in Cape Verde" in IMF (2005) Cape Verd:Selected issues and statistical appendix .

Kohler J. M (1972) : Les migrations des Mossi de l'Ouest. Document de l'ORSTOM 1972

Konseiga A (2005): Regional integration. Beyond the traditional trade benefits: Labor mobility contribution. Frankfurt am Main.

Lecaillon J. et C Morrisson (1985) : Politiques économiques et performances agricoles : Le cas du Burkina Faso 1960-1983. OCDE, Paris 1985

Lucas R E B (2005): Migration and economic development in Africa: A review of Evidence. Paper prepared for At the African Research Consortium Biannual Research Workcshop. Nairobi.

Lambert S (1994): La migration comme instrument de diversification des risques dans la famille ; Revue d'économie du développement n°2

Lucas R.E.B and O. Stark (1985): Motivation to remit: evidence from Botswana, journal of political economy, 93,5: 901-18

Manguelle E (1989) : L'essor de l'agriculture ivoirienne : facteurs explicatifs, limites du modèle. African economic review n°1.2 pp 52-84.

Pacéré F. T. (2004): Migration et droits des travailleurs (1897-2003), Editions Unesco/Karthala

Poirine B (1997) : A theory of remittances s an implicit family loan arrangement. World development. 25: 589-611

Spatafora N (2005):Workers' Remittances, IMF Research Bulletin , vol. 6, no. 4, p 1, 4-5

Stalker P (1995) : Les travailleurs immigrés: étude des migrations internationales de main d'œuvre, BIT Genève.

Stark, O (1991): The migration of labor Basil Blackwell, Oxford.

World Bank (2005): Global Economic prospect 2006: Economic implication of remittances and migration. Washington, DC.

Zachariah K C and J Condé (1981): Migration in West Africa: Demographic aspects Oxford university press.